

81

JANVIER 1996

PARISOT

AU CONSEIL MUNICIPAL

- 25 JUILLET 1995 -

Commission communale des impôts directs : - A la suite de l'installation du Conseil Municipal en date du 17 juin 1995, la Direction des services fiscaux demande de procéder à la constitution d'une nouvelle commission communale des impôts directs qui comprendra six commissaires titulaires et six commissaires suppléants.

Outre le Maire qui assure la présidence, sont proposés pour une liste de présentation : douze noms pour les titulaires et douze noms pour les suppléants.

La Direction des services fiscaux procédera à un tri de cette liste en choisissant les personnes les plus représentatives de la Commune.

Désignation des délégués pour les Commissions d'appel d'offres et Bureaux d'Adjudication :

- Sont proposés :

- Denys MIQUEL, 1^{er} adjoint,
- Annie MARIE-VIRGINIE, 2^e adjoint,
- Paul JASSE, Conseiller Municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve ce choix.

Désignation des délégués au sein du Syndicat Intercommunal à vocations multiples de Lisle-sur-Tarn : - Vu le renouvellement du Conseil Municipal, les délégués de la Commune auprès du S.I.V.O.M. de Lisle-sur-Tarn sont :

- Conseil Municipal : Denys MIQUEL.
- Associations : Françoise PECHAMAT.

Indemnités de fonction du Maire et d'un adjoint :

- Le Conseil Municipal décide d'attribuer à Monsieur le Maire et au 1^{er} adjoint les mêmes montants d'indemnités de fonction que le mandat précédent.

Délégations aux adjoints : - Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un Arrêté a été pris nommant M. Denys MIQUEL, 1^{er} adjoint, délégué aux finances, pour la délivrance des permis de construire et l'exercice des fonctions d'Officier de l'Etat Civil.

- 3 SEPTEMBRE 1995 -
(séance extraordinaire)

Désignation des délégués des Conseils Municipaux en vue de l'élection de deux sénateurs :

- Titulaires :

- M. Denys MIQUEL,
- M^{me} Annie MARIE-VIRGINIE,
- M. Yvon VALAX.

- Suppléants :

- M. Christophe TAURINES,
- M. Paul JASSE,
- M. Jean-Louis PELISSOU.

- 22 SEPTEMBRE 1995 -

Travaux épicerie : - Les travaux de transformation de l'ancienne poste en épicerie sont confiés à l'entreprise SOCAM d'Albi, le montant des travaux s'élève à la somme de 204 200 F. TTC, des subventions ont été accordées pour un montant de 114 000 F.

Logement école : - Le logement situé au-dessus de l'école, vacant depuis un an nécessite des travaux de rénovation, une subvention est demandée à Monsieur le Préfet.

Motion Association des Maires du Tarn : - Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la motion de l'Association des Maires du Tarn protestant contre la suppression de la franchise postale pour les collectivités à compter du 1^{er} janvier 1996.

Subvention comité Midi-Pyrénées de la Fondation pour la recherche médicale : - Une subvention d'un montant de 500 F. est accordée au Comité de la fondation pour la recherche médicale pour le financement d'un équipement de radio-chirurgie, le LEKSEL GAMA KNIFE.

Commission Espace 2000 : - Suite à la demande de la Communauté des Communes TARN et DADOU, les Conseillers Municipaux intéressés s'inscrivent aux différentes commissions des Contrats Espace 2000.

LE MOT DU MAIRE

Dans le bulletin de janvier 1995, je vous annonçais le début des travaux d'aménagement de la traversée du village : ils sont aujourd'hui pratiquement terminés, et, je crois, font l'unanimité quant au résultat attendu.

Dans sa séance du 20 septembre 1994, le Conseil Municipal décidait d'étudier la possibilité d'aménager l'ancienne poste en local commercial pour y installer l'épicerie. Grâce au concours de la Chambre de Commerce, nous avons obtenu une subvention pour le maintien des commerces en milieu rural et, au même titre une autre, de la Communauté de Communes Tarn et Dadou (Contrat "Espace 2000").

Les travaux ont pu être exécutés et l'épicerie ouvrira ses portes prochainement.

Le 11 novembre, avait lieu la dernière festivité organisée dans notre Commune. C'était la foire qui ne s'était pas tenue depuis un demi-siècle.

Si l'idée vient du Maire comme le dit Alain THÉMIOT, c'est aussi et surtout grâce à vous tous : habitants, producteurs et responsables d'Associations que cette journée a été un succès.

Je vous en remercie très chaleureusement et rendez-vous est pris pour le 11 novembre 1996.

Bonne année à tous !

Y. VALAX

- 23 OCTOBRE 1995 -

Subventions aux Associations : - Une subvention exceptionnelle de 350 F. est accordée au Comité des Fêtes, pour participation aux frais occasionnés lors de la fête de la musique.

Le Club de karaté bénéficiera à compter de 1996, d'une subvention annuelle de 900 F.

Vote du Budget Supplémentaire de 1995 : - Le Conseil Municipal vote le Budget Supplémentaire de 1995, qui s'équilibre en section de fonctionnement à la somme de 805 161 F., et en section d'investissement à la somme de 1 458 744 F.

Retrait de la Commune de Fénols au sein du SIT-CAR : - La Commune de Fénols a demandé son retrait du Syndicat Intercommunal pour le Transport à la Carte. Le Conseil Municipal accepte ce retrait.

Taxe assainissement : - La taxe d'assainissement sera de 3 F. par m³ d'eau consommée à compter du 1^{er} janvier 1996.

Limitation de vitesse dans le village : - Monsieur le Maire est autorisé à prendre un arrêté limitant la vitesse à 30 km/h dans le village.

Blason de Parisot : - Après consultation de la Direction des archives départementales, le blason choisi par les habitants de Parisot est officiellement entériné par le Conseil Municipal.

Comptabilité M 14 : - A compter du 1^{er} janvier 1996, la Commune de Parisot fera partie des Communes expérimentatrices de la comptabilité M 14

Nos Meilleurs Vœux !

AU CONSEIL MUNICIPAL (suite)

Entrée de la Commune de Gaillac au sein de la Communauté de Communes TARN et DADOU :
- Le Conseil Municipal est favorable à l'entrée de la Commune de Gaillac au sein de la Communauté de Communes TARN et DADOU.

Patus du Bousquet : - Diverses parcelles ont été oubliées lors de la préparation de l'acte de cession des Patus du Bousquet, Monsieur le Maire est autorisé à signer le nouvel acte prenant en compte ces parcelles.

Bilan Garderie : - Le bilan de la Garderie scolaire pour la période 94/95 est globalement positif, l'utilisation concerne une vingtaine d'enfants en garderie fixe, et cinq enfants en garderie occasionnelle.

Table du Conseil Municipal : - Le devis de M. LANDAIS, menuisier, est accepté pour les travaux de restauration et d'agrandissement de la table du Conseil Municipal.

Assainissement collectif : - Monsieur le Maire propose qu'une étude soit faite pour un entretien annuel de l'assainissement collectif qui permettrait ainsi de limiter voire même de supprimer les engorgements d'égout.

- 1^{er} DÉCEMBRE 1995 -

Avenant au contrat des ordures ménagères : - Un avenant régularisateur pour la période du 1^{er} jan-

vier 1994 au 31 juillet 1995, et un deuxième avenant pour la période du 1^{er} août 1995 au 31 mars 1996 seront signés avec la SARL ROQUES pour le maintien de la collecte et du traitement des ordures ménagères.

Bail commercial : - Le Conseil Municipal fixe le montant du loyer de l'épicerie à 1 200 F./mois pour trois ans. Monsieur le Maire est chargé de faire établir un état des lieux, ainsi qu'un bail commercial de neuf ans.

Indemnité du Receveur : - Le Conseil Municipal est favorable à la reconduction des indemnités dues au Receveur Municipal.

Comité de rédaction du Bulletin Municipal :
- Nicole MILLIET, Michelle NOUVELON, Pascal NÉEL et Denys MIQUEL sont nommés par le Conseil Municipal pour la rédaction du Bulletin semestriel.

Conseil d'Etat : - Monsieur le Maire est autorisé à défendre la Commune devant le Conseil d'Etat sur le recours formulé par M^{me} Fernande BAYLE.

Patus du Bousquet : - Monsieur le Maire est autorisé à signer l'acte complémentaire comprenant l'achat par la Commune de la parcelle ZM 52, et la vente au profit du propriétaire riverain de la parcelle ZM 84.

BIENVENUE ...

- A M. Marc LOVATEL, Fabienne PECH et leurs enfants Pierre-Jean, Marine et Geoffroy à la "Balisse".

- A Laurent VERGÉ, Bernadette LAURENS et leurs enfants Muriel et Anthony qui habitent depuis octobre la maison "Gau" au village.

- A Bruno SIERIES, son épouse Jacqueline et leur fils Antoine qui vont s'installer en janvier 1996 à "Rieuvergnet" maison "Fontanier".

- A Eric GALOFRE, son épouse Régine et leurs enfants Florent et Léa qui habitent la maison "Cal-mels" Grand'Rue au village.

- A Laurent HELLEN qui a aménagé dans son habitation du village sur l'emplacement de l'ancienne cave "Gaudou".

- A Patrice LE PEILLET, son épouse Catherine et leurs enfants Florine, Colin et Maëlle à la "Banè-le".

- A Pascal CHARLIER, son épouse Patricia et leurs enfants Anaïs et Corentin installés au "Gascoü".

- A Dominique LOPEZ et son épouse Catherine au village, ancienne épicerie "Balsa".

- A M. et M^{me} Denis CADEZ au village, ancienne boulangerie.

- A Jean-Yves FORTUNY qui a aménagé récemment dans la maison "Roux" au village.

- A Ray GARCIA et son épouse Florence qui vont s'installer aux "Plaines" au début de ce mois.

- A M. et M^{me} Marc CAZES et leurs enfants Nicolas et Alexandre au village, dans la Grand'Rue.

- A Joël DELLAC et son épouse Sylvie qui ont aménagé depuis peu à "Barrial".

NOS PEINES

- Le 17 juillet à Briatexte, est décédée à l'âge de 80 ans, Elise PELISSOU, une figure bien connue à Parisot. Inhumation au cimetière de Loupiac.

- Le 22 juillet, inhumation de Fernande MONREDON, décédée à Saint-Sulpice. Elle était la sœur de M^{me} GAUDOU.

- Le 6 octobre, inhumation au cimetière de Parisot de Yvette BOUNIHOL, décédée à Graulhet, belle-fille de l'ancien Maire de Parisot, Emile BOUNIHOL.

- Le 29 octobre, Hermine DOAT, du "Castelas", décédée à l'âge de 86 ans. Son inhumation a eu lieu dans le cimetière de Parisot.

- Le 19 novembre est décédée à l'âge de 31 ans Sylviane LAJEUNESSE, compagne de Richard BAUTISTA. L'inhumation a eu lieu le 21 novembre au cimetière de Lavaur.

- Le 7 décembre, inhumation au cimetière de Parisot de Yvon AUTHIER, décédé le 4 décembre à l'âge de 64 ans.

Nos condoléances bien sincères aux familles dans la peine.

NOS JOIES

CARNET ROSE

Une petite Léa est née le 25 septembre au jeune foyer de Régine et Eric GALOFRE, nouveaux venus à Parisot.

Tous nos vœux de bonheur à la petite Léa.

MARIAGES

- Le 29 juillet a été célébré à la Mairie de Saint-Sulpice le mariage de Laurent ARROYO des "Pradels" avec Isabelle VILLETTE de Saint-Sulpice.

- Le 8 septembre à la Mairie de Parisot a été célébré le mariage de Valérie FOURNIER domiciliée à "Fongrassé", fille de Claude FOURNIER, dentiste, avec Laurent TREY de Muret.

Nous adressons tous nos vœux de bonheur aux époux et nos vives félicitations aux parents.

COMMISSIONS MUNICIPALES

Commission de l'Instruction Publique et des écoles : Michelle NOUVELON, Ghislain VIGROUX, Annie MARIE-VIRGINIE, Annette BIRBES.

Commission de la chasse et des Battues : Jean-Louis PELISSOU, Ch. GERAUD, Jean-Claude CAMBOURNAC, Christophe TAURINES.

Commission des fêtes : Didier MASSOUTIER, Annette BIRBES, Ghislain VIGROUX, Christian GERAUD, Paul JASSE, Jean-Louis PELISSOU.

Commission pour la révision de la liste électorale : Paul JASSE, Jean-Claude CAMBOURNAC, Nicole MILLIET, Yvette BRESSOLLES.

NOS SOCIÉTÉS

THÉÂTRE

Enfin, la troupe de Parisot arrive au terme de ses efforts. Et le samedi 2 mars à 21 heures, elle vous présentera "Les Enfants d'Edouard" de J.M. SAUVAGEON, pièce en 3 actes, très drôle et qui, vous le verrez, a demandé de longs et laborieux efforts.

Nous espérons que le groupe saura se montrer à la hauteur de la qualité du texte et qu'il vous fera passer une hilarante soirée.

Après avoir invité la troupe de Lisle-sur-Tarn qui a joué "Erec'tous", nous accueillerons la troupe d'amateurs de Lavaur, Lavaur où Parisot ira présenter "Terror of Oklahoma" ainsi qu'à Rivières et à Lagrave.

Ainsi l'activité théâtrale de notre Commune se poursuit, attirant de nouvelles recrues que vous verrez se produire au spectacle suivant.

Rideau !

Renseignements : Nicole MILLIET 63.40.47.23

TENNIS CLUB

Les cours de tennis pour enfants et adolescents reprendront au printemps, le professeur ayant été malade.

Tout adulte souhaitant prendre des cours d'initiation ou de perfectionnement peut le signaler à M. NEEL ou M^{me} DE MONTLEAU.

Meilleurs vœux à tous !

Le bureau

A.D.M.R.

Qui sont donc ces personnes qui, au début décembre, passent dans les foyers, un calendrier sous le bras ? Ce sont les bénévoles de l'A.D.M.R. et quelques aides ménagères qui, à la fois, vous apportent leurs vœux, vous présentent l'association et recueillent, bien évidemment quelques fonds.

A.D.M.R. ? Aide à Domicile en Milieu Rural sous toutes les formes possibles, que ce soit l'aide régulière à une personne âgée et seule (aide ménagère), le soutien d'urgence à une famille en difficulté (aide familiale) le suivi médical d'une personne malade (soins à domicile) les petits services et travaux que ne peut plus effectuer une personne âgée (auxiliaire de vie et AIDS).

Malgré la diminution de la participation des caisses familiales ou de retraite pour le paiement des heures de travail de ces aides, l'Association continue à œuvrer pour que le maximum de personnes puissent longtemps demeurer chez elles dans notre milieu rural.

Renseignements complémentaires :

- M^{me} NOUVELLON 63.40.41.22

- M^{me} ALARI

- M^{me} SIRVIN (soins à domicile)

ON "S'ÉCLATE A PARISOT"

Née à la rentrée 1995, la petite dernière des Associations du village offre une palette d'activités, tant physiques que culturelles et conviviales.

* On peut entretenir sa forme et ses formes

- en douceur le jeudi après-midi,
de 15 h.30 à 16 h.30.

- De façon plus tonique le jeudi soir,
de 20 h.30 à 21 h.30.

* Une friperie a été organisée pour la foire du 11 novembre : les vêtements invendus ont été donnés au Secours Catholique.

* Des sorties sont prévues à l'extérieur : randonnées, patinoire, ski, promenades découverte ...

Si vous avez des dons cachés (ou non ...) que vous aimeriez partager (tissage, peinture sur soie, cuisine, mécanique, artisanat ...), n'hésitez pas, rejoignez-nous :

*C'est l'Association de chacun et de tous,
hommes ou femmes,
jeunes ou moins jeunes*

Ne laissons pas démentir son appellation !

*Chacun doit pouvoir dire ...
JE M'ÉCLATE A PARISOT*

- Présidente : Isabelle MUNOZ 63.40.49.34

- Secrétaire : Michelle CHAILLAN 63.33.31.89

- Trésorière : Mireille LONGO 63.40.49.36

PING-PONG

Depuis septembre le ping-pong a repris ses activités.

Vous voulez vous amuser ; vous voulez suer un peu ; vous voulez perdre du poids ou vous voulez jouer sérieusement ; nous vous attendons :

tous les mardis en soirée de 21 h. à 22 h.,
Salle des Fêtes à Parisot.

Renseignements :

- M. Claude ROLLAND 63.40.47.23

- M. Patrice LE PEILLET 63.40.30.31

AMICALE DES AÎNÉS

Au seuil de la nouvelle année, nous faisons le bilan de nos activités.

Le 31 août, quarante-neuf participants ont pris place dans un car pour une sortie au Pas de la Case, avec arrêt à Ax-les-Thermes où quelques courageux trempèrent leurs petits pieds dans le bassin des eaux thermales.

Neuf adhérents de Parisot participent à la réunion de secteur à Lisle-sur-Tarn.

Le 17 octobre, réunion générale à Castres où quatre membre du Bureau représentent le Club.

Le 14 novembre, le "Club Europa" nous fait sa démonstration publicitaire, nous offre un goûter et 1 300 F. pour notre Club.

Quelle belle fête que ce lundi 11 décembre ! Les Aînés de Parisot reçoivent les amis des Clubs voisins, autour de l'Arbre de Noël et d'un bon goûter. L'après-midi est animé par la Chorale de Lisle avec son nouveau programme : des chants, des sketches et surtout des extraits d'opérettes très appréciées du public.

Les enfants des écoles nous font part de leurs bons vœux et nous invitent à leur Noël ; nous les remercions. A notre tour, avec l'aide du Père Noël, nous leur offrons quelques friandises et des chants de Noël sont repris par toute la salle.

Le goûter termine cette soirée.

Nos projets :

- L'Assemblée Générale se tiendra le **mardi 16 janvier à 14 heures**. Un tiers du Bureau sera renouvelé. A cette occasion, nous fêterons les Rois.

- Le **3 mars** aura lieu notre traditionnel **loto à 14 heures, salle des fêtes**.

- Le **goûter de printemps** est prévu pour le **24 mars**.

Le Bureau

FAMILLES RURALES

L'Association Familles Rurales de Parisot-Peyrole a tenu son Assemblée Générale le 30 octobre 1995.

Étaient à l'ordre du jour :

- rapport moral et financier du Centre Aéré,
- projets pour l'année à venir,
- élection du Conseil d'Administration.

Le **Centre Aéré** a connu cette année son activité maxima avec quatre-vingt douze enfants inscrits et une fréquentation moyenne de douze jours par enfant.

L'encadrement était assuré par un Directeur, huit moniteurs (dont cinq de Parisot) et une cuisinière. La provenance des enfants est très locale : Parisot, Peyrole, Montans, Lisle, Giroussens, pour la majeure partie ; toutes ces communes versant une subvention à l'Association pour le fonctionnement du Centre. L'effort a été porté cette année sur le renforcement de l'équipe d'animation et l'activité cirque (très intéressante mais coûteuse). Les enfants ont beaucoup aimé aussi les activités de plein air et grand jeux d'extérieur, pour lesquels les moniteurs débordent d'imagination et d'enthousiasme, mais manquent d'espace. Aussi, nous lançons un appel à toute personne qui aurait un pré ombragé à proximité du village, facile d'accès à pied, et qui pourrait nous le prêter ou louer pour le mois de juillet. Nous lui en serions infiniment reconnaissants. (M. NÉEL 63.40.47.09)

Les **projets** pour l'année à venir :

- redémarrage de l'activité ping-pong. Vous pouvez vous joindre à tous les "mordus" du tennis de table le mardi à 21 heures à la Salle des Fêtes (adultes et enfants accompagnés d'un adulte),

- création d'une section d'initiation au karaté pour enfants à partir de six ans, encadrée par Philippe NÉREAU.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ET LE PROGRAMME "ESPACE 2000"

Afin de se donner plus de moyens que ne le permettait l'intercommunalité, dix-neuf Communes du secteur ont décidé de constituer une Communauté de Communes (TARN et DADOU).

Pour les Communes, c'est le transfert d'une petite partie de leurs pouvoirs, mais c'est aussi beaucoup plus de moyens pour réaliser des projets, comme par exemple l'épicerie de Parisot.

Afin de dynamiser cette nouvelle organisation, le Conseil Général subventionne des réalisations d'intérêt collectif pendant les trois premières

années de fonctionnement de la Communauté de Communes : c'est le programme "Espace 2000".

Il fallait donc faire naître des projets ou les accélérer. C'est le travail des différentes Commissions.

Parisot ayant plusieurs représentants actifs, nous vous proposons de leur donner la parole.

Ce Bulletin consacre une page de son supplément aux récents travaux des Commissions.

NOS ECOLES DE PARISOT-PEYROLE

Grâce à l'Association des Parents d'élèves de Parisot et Peyrole, les enfants se sont rendus à Montans le samedi 9 décembre pour y voir un magnifique spectacle de marionnettes : "Au pays des clowns de toutes les couleurs".

Ce même jour, avait lieu le loto des écoles ... Les enfants et les enseignantes remercient les parents et les amis de l'école pour leur généreuse et active participation.

Le lundi 11 décembre, les aînés de Parisot ont invité les enfants du RPI à leur goûter de fin d'année. La chorale de Lisle-sur-Tarn, les aînés, les enfants et même le Père Noël ont repris en chœur les chants traditionnels. A l'issue de ce moment fort agréable, chacun a reçu un délicieux paquet de friandises.

Un grand merci aux aînés de Parisot !

Le vendredi 22 décembre, les enfants, à leur tour, ont invité aînés, parents, amis de l'école à leur fête de Noël. Cette année, le chemin du Père Noël s'est arrêté à Peyrole où les enfants lui ont offert chants, danses, poèmes ... La hotte du Père Noël débordait de cadeaux ... Le Père Noël a du reprendre sa longue route alors que l'après-midi se clôturait par un amical goûter.

Nos meilleurs vœux à tous !

Les enseignantes

COMITÉ DES FÊTES

Avec cette nouvelle année qui commence, le Comité prépare activement les festivités 1996, qui nous l'espérons, seront cette année encore une réussite à Parisot.

LOTO

C'est la deuxième fois que le Comité des fêtes organise un loto. Il vous attend toujours plus nombreux le samedi 3 février 1996 à la salle des fêtes de Parisot.

CHANSONS

Le samedi 9 mars 1996, afin d'égayer une longue soirée d'hiver, vous pourrez venir vous distraire à la salle des fêtes où un groupe de variétés se produira dès 21 heures.

FÊTES GÉNÉRALES

C'est surtout du 24 au 27 mai 1996 que le Comité vous attendra plus nombreux que jamais pour fêter avec lui la Pentecôte. Les musiciens seront présents pour faire danser vos soirées ; la pétanque se chargera de faire rouler vos journées et pour les plus matinaux, les truites seront au rendez-vous habituel.

N'oubliez pas que vous êtes tous cordialement invités à l'apéritif du dimanche. Ainsi, petits et grands pourront satisfaire à leurs plaisirs en toute tranquillité, en espérant que le soleil soit également de la partie.

Le dimanche avant la Pentecôte, le Comité des fêtes vous rendra visite pour la traditionnelle tournée des fouasses. Réservez-lui votre bon accueil habituel.

Tous les membres du Comité des fêtes de Parisot vous souhaitent une agréable et heureuse année 1996 !

Le Comité

Voici la nouvelle composition du Comité des fêtes à la suite de l'Assemblée Générale du 27 octobre 1995 :

- Présidente : Guylène JASSE
- Vice-Président : Didier MASSOUTIER
- Secrétaire : Muriel JASSE
- Secrétaire-Adjoint : Sylvie CAMBOURNAC
- Trésorier : Martine VIGROUX
- Trésorier-Adjoint : Ghislain VIGROUX
- Membres : Sandrine, Lionel et Nicolas MIQUEL, Marie PECH, Céline JASSE, Christine MARIE-VIRGINIE, Nadine CAMBOURNAC, Christian CAVERNE, Anne-Sophie GARCIA, Jésus ARCA, Eric ARROYO, Chantal MASSOUTIER, Patrick et Isabelle GALINIER.

Le Comité est heureux d'accueillir trois nouveaux membres : Benoît CONDAT, Clément DEMONTLEAU, Cédric JULIEN.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Quelques échos

Activités proposées aux enfants :

- ATELIER THÉÂTRE le mardi après 16 h.30,
- ATELIER CIRQUE le mercredi après-midi,
- NOUVEAU : à partir du mois de janvier, une GARDERIE sera assurée bénévolement le mercredi de 14 h. à 16 h.15. Une participation de 10 F. par enfant pour l'après-midi sera demandée pour l'achat de petit matériel.

A retenir :

- notre LOTO le 20 janvier,
- un STAGE CIRQUE du 26 février au 1^{er} mars est proposé aux ados et aux enfants à partir de 7 ans. Renseignez-vous auprès de Nadine CRISTOL au 63.33.30.00 ou de Catherine LE PEILLET au 63.40.30.31

Avec nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année !

Le Bureau

DANSE PRIMITIVE

Sur des percussions africaines, une heure et demie de danse intensive, entraînante et joyeuse, voilà ce qui vous est proposé si vous nous rejoignez le lundi de 20 h.30 à 22 h.00 à la salle des fêtes.

Prochaines séances les lundis 8 et 22 janvier.

Si vous voulez vous éclater en musique, c'est là qu'il vous faut venir.

COMMISSIONS MUNICIPALES (suite)

Commission de la voirie et des travaux : Paul JASSE, Denys MIQUEL, Jean-louis PELISSOU, Annie MARIE-VIRGINIE, Michelle NOUVELLON, Nicole MILLIET, Christian GERAUD, Pascal NEEL, Didier MASSOUTIER.

Commission pour la gestion de la salle polyvalente : Michelle NOUVELLON, Paul JASSE, Denys MIQUEL, Christian GERAUD, Annie MARIE-VIRGINIE, Jean-louis PELISSOU, Nicole MILLIET.

Commission des finances : Christophe TAURINES, Denys MIQUEL, Paul JASSE, Nicole MILLIET, Pascal NEEL, Jean-Louis PELISSOU, Ghislain VIGROUX, Jean-Claude CAMBOURNAC, Michelle NOUVELLON.

ACTION SOCIALE ; délégués du Conseil Municipal : Annie MARIE-VIRGINIE, Michelle NOUVELLON, Yvette BRESSOLLES. Paul JASSE.

SUPPLÉMENT AU BULLETIN MUNICIPAL DE "PARISOT 81"

N° 38 - JANVIER 1996



PARISOT D'AUJOURD'HUI

LE SAVIEZ-VOUS ?

Si vous ne traversez jamais le village en empruntant la rue parallèle à la route de Lavaur à Gaillac, et qui s'appelle la Grand'Rue, vous n'avez jamais remarqué un nouvel édifice, petit, quatre mètres sur quatre, mais haut, trois mètres quatre-vingts. Cet édifice est un centre téléphonique électronique, à la pointe du progrès, qui a simplifié le transfert des appels au centre de Gaillac, ce qui a rendu les contacts plus rapides, et qui a permis l'accès à NUMÉRIS, donc à de nouveaux services.

Ce centre fut inauguré le 26 mai 1994, bien pratique, moderne certes, mais bien laid, ressem-

blant à une cellule de prison et faisant tâche dans le village. Après bien des démarches auprès des Télécom, la promesse qu'ils avaient faite à l'inauguration de peindre ce bâtiment en trompe-l'œil, a été finalement concrétisée cet été, et si vous avez la curiosité de remonter la Grand'Rue, vous pourrez voir une charmante façade ancienne, fleurie de roses, au fenestrou entr'ouvert, œuvre de Robert BLANC.

Ainsi, notre village s'embellit et se met au diapason de la toute récente traversée du village et, très bientôt de la nouvelle et pimpante épicerie.

PARISOT'S ART

Devant le succès remporté par l'exposition de peinture en 1995, le groupe "Parisot's Art" renouvellera en 1996 cette manifestation en l'enrichissant de quelques nouveautés.

Tout d'abord, la durée de l'exposition s'étendra sur trois jours : les 27, 28 et 29 avril. Cela afin de permettre une utilisation pédagogique par l'école.

Ensuite, seront conviés les peintres amateurs de Parisot et de Peyrole.

Une soirée Poésie dans l'ambiance de la salle des fêtes, ornée de toutes ces œuvres artistiques, permettra aux comédiens, poètes et conteurs, de venir s'exprimer. Enfin, un concours de

photos sur le thème "Parisot (ou Peyrole) insolite" sera organisé.

Espérant que cette manifestation culturelle rencontrera un succès égal à celui de l'année dernière, l'équipe de "Parisot's Art" vous dit : à vos pinceaux ! A vos plumes ! A vos appareils photo ! et bonne année !

Renseignements :

- Claude ROLLAND,
- Philippe MEREAU,
- Sandrine MIQUEL,
- Sylvie DOUHINE,
- Françoise PECHAMAT.

"ESPACE 2000"

Notre constant souci est de donner à nos lecteurs, avec une totale objectivité ; des informations aussi complètes et aussi détaillées que possible.

La parution semestrielle de ce Bulletin ne permet pas toujours de "coller à l'actualité" mais, en ce début de 1996, les hasards du calendrier faisant bien les choses, il nous est possible de porter à la connaissance de nos lecteurs, au verso de cette page supplémentaire, les premiers comptes rendus des représentants de PARISOT à la Commission "ESPACE 2000".

HULULEMENT D'AUTOMNE ...

Même si l'été St-Martin s'en était allé batifoler ailleurs ... Avec l'été indien ...

Plus que jamais, en ce jour très farceur, il y avait des rafales dans l'arrière saison, des rafales de vent qui raclaient nos maisons. Pas le moindre caillou n'était oublié ni la moindre poussière n'était épargnée.

Pourtant en dépit des humeurs du temps au grand dam du vent, le déballage des greniers nous contait ses souvenirs et les producteurs fermiers arboraient leur authentique sourire. Quant aux visiteurs émerveillés, ils étaient venus soutenir une foire oubliée renaissant de ses cendres en ce jour du 11 NOVEMBRE.

Depuis combien de lunes, le cœur de notre Commune n'avait vu tant de monde ? Il y avait bien longtemps qu'on n'avait vu "tant d'autan" tous dans la même ronde au grand bonheur des enfants.

Mais si nos belles paysannes palpaient de leur flamme de femme, si les paniers d'osier regorgeaient d'autrefois, si le vin du terroir délectait les gosiers, n'était-ce pas pour saluer et remercier chaleureusement l'heureuse initiative de notre Maire de vouloir réhabiliter la "Foire de PARISOT" ?

N'était-ce pas par tradition ? Et en quelques mots pour que "la Poésie demeure" en mémoire de ceux qui sont partis dans l'au-delà à qui nous demandons de guider nos pas pour que nous fassions encore mieux la prochaine fois, nous qui sommes restés sur "l'eau-de-là".

Continuons ainsi de vivre "IN PEACE" (en paix) avec le respect des uns envers les autres et de nous voir grandir enfin dans la convivialité en nous disant déjà : "vivement l'an prochain".

Alain THEMOT dit : LE HIBOU

LES PROCHAINES VACANCES SCOLAIRES : dans l'Académie de TOULOUSE, elles auront lieu aux dates ci-après, en 1996.

La 1^{ère} date est celle de la fin des cours après la classe du soir, la 2^{ème} celle de la reprise des cours au matin.

- HIVER : du vendredi 23 février au lundi 11 mars. - PRINTEMPS : du vendredi 12 avril au lundi 29 avril. - ETÉ : du samedi 22 juin au mercredi 11 septembre. - TOUSSAINT : du vendredi 25 octobre au mercredi 6 novembre. - HIVER : du vendredi 20 décembre au lundi 6 janvier 1997.

LA COMMUNAUTÉ DES COMMUNES "TARN-et-DADOU"

Voici les premiers compte rendus rédigés pour notre Bulletin par des représentants de PARISOT au sein de différentes Commissions des "CONTRATS ESPACE 2000".

COMMISSION

"PRODUITS LOCAUX ET SAVOIR-FAIRE"

Elle a d'abord entrepris une enquête auprès de la majorité des producteurs de la zone afin de mieux définir leurs besoins. Les producteurs concernés sont ceux qui se livrent à la vente directe de leurs produits à la ferme ou sur les marchés ou dans les magasins.

Le recensement de "savoir-faire" n'a pas abouti et cette tranche a été laissée de côté.

Cette enquête a été réalisée par des étudiants de classe de 1^{ère} B.T.S. A.C.S.E. du C.F.T.A. de BRENS (Centre de Formation de Techniciens Agricoles). Elle a mis en évidence qu'il existe une très grande disparité parmi les producteurs par rapport aux productions (volailles, vin, fromages, légumes, viande bovine...) et par rapport au niveau de commercialisation : certains sont déjà impliqués fortement dans un réseau commercial quand d'autres démarrent la vente directe. Les problèmes posés sont donc très différents d'un producteur à un autre.

Malgré cela, un groupe d'une quinzaine de producteurs étudie aujourd'hui la possibilité de collaborer dans des projets tels que :

- ouvrir un point de vente commun dans la région et dans les grandes métropoles : Toulouse, Lyon, Paris.

- Exploiter les fichiers-clients de chacun en proposant une gamme de produits diversifiés.

La mise en place de panneaux de signalisation, l'apprentissage des techniques de commercialisation sont autant de thèmes à l'étude à ce jour.

La Commission "Produits Locaux" doit élaborer de façon plus précise ces projets pour soumettre leur financement à l'Intercommunalité. Souhaitons que les crédits alloués par le "Contrat Espace 2000" soient suffisants pour faciliter ces réalisations.

Bon nombre d'agriculteurs de PARISOT sont actifs dans cette Commission. Pour plus de précisions, contacter M. NOUVELLON.

COMMISSION "ENFANCE"

Les premières étapes de travail ont permis de faire la description de l'existant et la présentation du "Contrat Enfance" par la C.A.T. Puis le travail a été réparti en trois sous-groupes :

- les Garderies et Centres de Loisirs,
- les assistantes maternelles,
- les Bibliothèques.

1 - LES GARDERIES ET CENTRES DE LOISIRS

Un questionnaire adressé aux parents des dix-neuf Communes a permis de recenser les besoins en garde d'enfants de tous âges et de constater que :

- les Garderies périscolaires sont assurées dans toutes les écoles par les Municipalités.

- Les Communes ayant exprimé les plus forts besoins en Centres de Loisirs peuvent se regrouper en quatre secteurs :

- BRENS-TÉCOU,
- CADALEN-LAGRAVE,
- PARISOT-PEYROLE,
- BRIATEXTE-CABANES-ST-GEORGES.

Les deux derniers ont un Centre de Loisirs qui fonctionne pendant les vacances.

L'ouverture d'un Centre de Loisirs repose sur une équipe de bénévoles, en association, qui le gère. C'est le plus difficile à mettre en place.

Prochaine étape envisagée : étudier l'application du "Contrat Enfance" proposé par la C.A.F.

2 - LES ASSISTANTES MATERNELLES

En secteur rural, le système de garde des jeunes enfants par des assistantes maternelles semble le plus judicieux. Des rencontres avec celles-ci ont permis de constater que cette profession souffre de l'isolement, du manque d'organisation de la formation, du manque d'information des parents, et exprime le besoin d'une réflexion et d'une action collective.

Prochaine étape : réflexion sur les problèmes rencontrés sur le terrain, avec les instances départementales partenaires des Assistantes Maternelles, (P.M.I., C.A.T., M.S.A.) en vue de trouver une réponse aux besoins.

3 - LES BIBLIOTHÈQUES

Le groupe de travail sur le projet "Bibliothèque" Intercommunale TARN et DADOU est constitué des élus et des trois relais-bibliothèques : TÉCOU, BRENS, BUSQUE.

La réflexion de ce groupe se dirige vers une proposition de collaboration avec les écoles de la zone de TARN et DADOU. Les contacts avec les différents partenaires du projet sont en cours.

COMMISSION "ANIMATION-CULTURE"

Depuis sa création, la Commission a été réunie de nombreuses fois pour permettre aux représentants des Associations culturelles et sportives de chaque Commune de se connaître et de trouver des centres d'intérêts, voire des besoins communs que le programme "Espace 2000" pourrait aider à satisfaire.

Les Associations présentes ont pris position contre une centralisation des différentes activités en quelques points de l'intercommunalité et ont réaffirmé l'attachement des habitants de leur Commune respective à des activités qui resteraient locales, avec les inconvénients d'un moins grand professionnalisme peut-être, mais

les avantages d'une plus grande convivialité et d'une animation constante de leur propre Commune. Elles ont cependant senti la nécessité d'une plus large ouverture sur les activités des autres membres de l'intercommunalité, rencontres, confrontations des problèmes et de moyens et, pourquoi pas, actions communes ponctuelles.

C'est ainsi qu'a été adoptée l'idée d'une rencontre théâtrale des trois troupes qui fonctionnent dans l'intercommunalité : LAGRAVE, PARISOT et les "Tréteaux du Soir" de FÉ-NOLS. Cette rencontre a eu lieu le 4 novembre 1995 à Labessières-Candeil et a connu un vif succès. La troupe de danse africaine de Cadalen a animé un atelier pour les enfants, puis une petite animation cirque a complété l'après-midi, égayée par des marionnettes géantes.

Apéritif, repas copieux pour tous, spectateurs et comédiens. Puis la troupe de Lagrave a joué "Les Boulingrins" de Courteline. Après un Ballet africain des "Afroze", Parisot a chauffé la salle en jouant avec brio "Terror of Oklahoma" de Yves ROBERT au rythme entraînant d'un cancan très réussi. "L'amour Foot" de Robert LAMOUREUX, interprété par "Les Tréteaux du Soir" termina cette journée de rencontre conviviale.

Des projets d'achats de matériel d'exposition (panneaux) et de podium démontable ont été formulés mais pas encore concrétisés.

A partir de la Commission, un groupe "Histoire Locale" s'est constitué qui a plusieurs objectifs :

- permettre aux personnes passionnées d'Histoire Locale de mettre en commun leurs informations sur cette histoire,

- travailler sur un thème commun qui pourrait déboucher sur une exposition dans tout le territoire de l'intercommunalité.

Ce travail se précise autour d'un inventaire du patrimoine local. Il peut s'agir de demeures riches d'un passé parfois peu connu ou plus modestement de calvaires, lavoirs, pigeonniers, moulins à eau ... etc. Une évocation de scènes de la vie rurale au début du siècle compléterait cette exposition.

Toute personne intéressée par ces recherches et ce travail peut prendre contact avec :

- MM. BLAZY et VIGNÉ à Aussac,
- M. GASC à Fénols,
- M^{lle} BRIANT (Mairie de Puybegon),
- Nicole MILLIET à Parisot.